

# Au fil de



Bulletin municipal n°1 - Janvier 2021

[www.nouesdesienne.fr](http://www.nouesdesienne.fr)



## Scolaire

Début des travaux de la future école maternelle

P. 3



Réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes

P. 4



Présentation de la nouvelle équipe municipale

P. 8



P. 12



Village de caractère... et après ?

P. 6



Quel avenir pour la piscine ?

P. 11



Retour sur la programmation de l'été 2020

P. 14



Chers habitantes et habitants de Noues de Sienne.

2020, année exceptionnelle, difficile, pour nos concitoyens comme pour les élus, restera dans toutes les mémoires comme atypique, stressante, voire même angoissante. En répondant à une actualité inédite et poursuivant le travail sur nos projets, notre équipe d'élus a démontré ses facultés de mobilisation, d'adaptation, de cohésion, d'ingéniosité, d'écoute de la population, particulièrement auprès des personnes isolées et de nos anciens, et un soutien de tous les instants auprès de nos commerçants et artisans les plus impactés. Grâce à la solidarité, de cette épreuve nous sortons plus forts.

Attachés aux valeurs exprimées lors des municipales, nos jeunes élus, disponibles, impliqués, ont rapidement trouvé leur place et pris la mesure de leur engagement. Adeptes du débat, ils privilégient l'action pour faire de NOUES DE SIENNE, une commune exemplaire au service de l'intérêt général, du bien vivre ensemble.

Le fonctionnement du conseil municipal de la commune nouvelle, repose sur le travail en commissions, tous les élus y sont représentés et participent aux débats, le conseil municipal statue sur les propositions des commissions, le maire exécute ces décisions. Cela suppose une confiance mutuelle et réciproque.

Grâce à des finances saines, confirmation du nouveau trésorier, nous avons poursuivi les dossiers initiés par l'équipe précédente. Accompagnés par l'Établissement Foncier Public de Normandie nous menons une réflexion globale sur notre attractivité et sur les enjeux d'avenir. Santé, sport, enfance, jeunesse, éducation, culture, qualité de vie, transition écologique, tourisme, développement économique en lien étroit avec la communauté de communes de la Vire au Noireau, réaménagement du bourg de Saint-Sever, déplacements et circulations douces en sont les principaux thèmes. La signature d'un contrat de relance et de transition écologique serait une juste récompense.

Fin novembre, nous avons répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt « Petites villes de demain » lancé par l'Etat. Nous sommes lauréats avec 36 autres communes du Calvados sur 538. Cette bonne nouvelle conforte la pertinence et la cohérence de s'être unis en créant la commune nouvelle. Cela nous permet d'envisager l'avenir de NOUES DE SIENNE avec optimisme et sérénité.

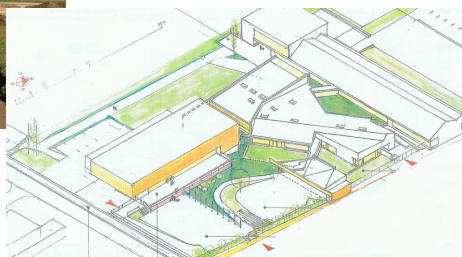
Malgré la morosité et les incertitudes, au nom de toute l'équipe municipale je vous souhaite le meilleur pour 2021, en espérant que la bataille contre la pandémie trouve rapidement une issue favorable.

Georges RAVENEL

Maire de Noues de Sienne

Vice-Président délégué au Tourisme et à l'Attractivité du Territoire de l'IVN.

## Début des travaux de la future école maternelle



Fin octobre 2020, les terrassements ont débuté pour la construction de la future école maternelle de Saint-Sever-Calvados.

C'est parti pour environ 13 mois de travaux avec une rentrée théorique, si tout se déroule comme prévu, pour janvier 2022. Un seul et même site accueillera donc les 200 élèves de la petite section au CM2.

Ce projet intégrant 3 classes, un réfectoire, un espace de motricité et des aires de jeux, entre dans une logique d'aménagement global qui pourrait voir l'implantation prochaine d'un Pôle Petite Enfance. La municipalité mise ainsi

sur l'éducation et les services associés pour rendre son territoire attractif.

Le projet qui s'étend sur 1 600m<sup>2</sup> dont un peu plus de 800m<sup>2</sup> de bâtiment avoisine les 1 330 000€ de budget dont 480 000€ seront financés par la DETR (Dotation des Equipements des Territoires Ruraux).

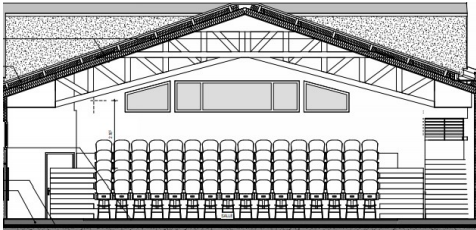
De futurs espaces de travail innovants au service des enseignants et écoliers !

<b>Effectifs scolaires 2020/2021</b>	Petite section	Ecole maternelle Saint-Sever- Calvados	50 élèves (2x25) Claudine ARRIVEE Catherine PROVOST	Ecole des « Mots Passants » (Saint-Manvieu-Bocage)	24 élèves Elodie PREVERT
	Moyenne section		24 élèves Frédéric MARIE		25 élèves Emilie LEFRANCOIS
	Grande Section		28 élèves (2x14) Carine MADELAINE (Directrice) Laëtitia MONTEIRO		18 élèves Manon TRAVERT
	CP	Ecole élémentaire Simone Veil Saint-Sever-Calvados	2 classes de 23 et 24 élèves Apolline BATARDIERE Lucie BERNARD	Ecole du Pré-Vert (Mesnil-Clinchamps)	21 élèves Elizabeth CHABOUN
	CE1		23 élèves Christine ARNAUD		17 élèves Isabelle JAMES
	CE2		16 élèves Sabine FIDENZA		21 élèves Mathilde BAZIN
	CM1				20 élèves Maguy COCARD (Directrice)
	CM2				
<b>Cantine</b>	Retrouvez les menus des cantines de Saint-Sever-Calvados, Mesnil-Clinchamps et Saint-Manvieu-Bocage sur le site internet de Noues de Sienne, rubrique :				
	<a href="https://www.nouesdesienne.fr/enfance-et-scolarite/cantine.html">https://www.nouesdesienne.fr/enfance-et-scolarite/cantine.html</a>				

Depuis l'ouverture en 2015 de la nouvelle salle multi activités de St Sever (près du champ de foire entre la nouvelle école élémentaire et le pôle socioculturel), les locaux de l'ancienne salle des fêtes situés rue du Dr Fontaine n'ont plus d'affectation.

Il avait été envisagé dans un premier temps d'aménager ces anciens locaux en salle associative.

Ce projet a évolué avec celui de la construction de la nouvelle école maternelle de Saint-Sever. En effet, les locaux de l'école maternelle, rue de l'ancien collège, seront affectés à l'association « Les Amis de la Vache qui Lit » pour y installer, entre autres, le centre de loisirs, après le déménagement de l'école maternelle prévu début 2022.



## Salle de spectacles et de réunions

Il a donc été décidé de repenser le projet en réhabilitant l'ancienne salle des fêtes en salle de spectacles.

La reconfiguration de cet équipement permettra l'accueil et la diffusion culturelle sur Noues de Sienne en un seul et même lieu référent adopté et identifié du public.

Noues de Sienne entend faire de sa salle de spectacles un lieu de création et concrétisation de nombreuses initiatives culturelles.

Cette salle devrait permettre d'accueillir une centaine de spectateurs dans un lieu modulable.

Cet investissement d'un montant global de 665 000 € HT sera subventionné à hauteur de 46% par l'état et le département. Il restera à la charge de la commune 362 000 € à financer sur ses fonds propres et/ou par emprunt.

Les travaux devraient démarrer courant du 1<sup>er</sup> semestre pour une ouverture fin 2021.

## Programmation culturelle : une démarche collective

La participation financière du Département à la réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes en salle de spectacles est également conditionnée au **Contrat de Développement Culturel de Territoire** signé les 14 & 15 décembre 2020, entre la commune de Noues de Sienne et les instances départementales. La politique portée à l'échelle du Calvados est d'avoir une offre culturelle homogène dans tous les bassins de vie, en accompagnant les collectivités locales en terme de logistique et d'aides au fonctionnement et à l'investissement. Ce partenariat signé pour une durée contractuelle minimale de trois ans permet parallèlement à la commune d'affirmer ses ambitions culturelles adaptées à la configuration de notre territoire : à travers des décentralisations théâtrales, du spectacle vivant, des petites formes culturelles hors les murs, des expos, des itinérances, des concerts en plein air, etc.. Avec ce contrat, Noues de Sienne dispose désormais d'un contenant culturel, il nous appartiendra de continuer à en définir le contenu. Tous ensemble.

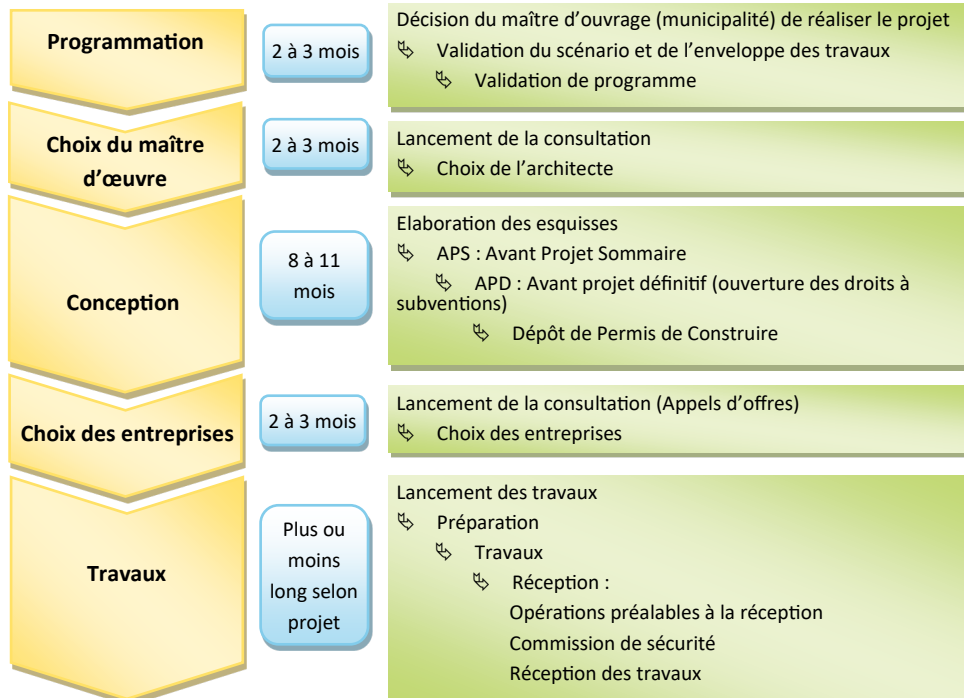
## Pourquoi est-ce si long ?

Plusieurs étapes, plus ou moins longues, sont indispensables et/ou obligatoires dans la maîtrise d'ouvrage publique. Mais avant toute mise en œuvre d'un projet, c'est avant tout une idée, un besoin qui surgit. S'en suivent alors de multiples échanges au sein de la municipalité (maires et adjoints), commissions, conseil municipal et services. Ces différentes discussions permettent de détailler les grandes lignes du futur projet notamment sur ses objectifs et son contenu. Cela peut prendre du temps selon la spécificité du projet, la compétence de la commune en la matière ou les validations nécessaires par exemple.



Enfin, l'aspect budgétaire n'est pas à mettre de côté. La commune ne peut pas tout financer seule. Elle a besoin, pour optimiser ses projets structurants, du soutien financier le plus large possible de ses partenaires (Fonds Européens, Etat, Région, Département). Il faut attendre la convergence de leurs politiques prioritaires, ce qui nous conduit parfois à différer la mise en œuvre de certains projets.

Une fois la feuille de route définie, toutes les conditions réunies et le besoin validé par le conseil municipal, le projet peut être lancé avec différentes étapes et durées minimales.







Vous les avez vu fleurir au bord des routes et dans les espaces publics : les panneaux "Village de caractère du Calvados". Ils s'affirment en

Nous de Siècle et sont la reconnaissance d'un travail de longue haleine effectué par la commune déléguée de Saint-Sever autour de la protection et de la valorisation de notre patrimoine commun. Car cette labellisation n'est pas tombée du ciel : la procédure débute dès 2011 par la décision prise en conseil municipal de s'inscrire dans cette démarche.

Parallèlement, des chantiers ont été ouverts : aménagement de la place de la mairie et de l'abbatiale, réhabilitation des celliers, rénovation du patrimoine culturel (tableaux, statues, triptyque...), initiation des visites en réalité augmentée, effacement des réseaux rue aux Moines, rue de Vire et rue de Beslon, refonte de la signalétique directionnelle, etc...

Un engagement et une volonté reconnus par nos interlocuteurs institutionnels qui, en décembre 2019, décernaient à Saint-Sever le titre de Village de caractère en même temps que la commune de Balleroy. Deux communes récompensées cette année là sur les 705 communes et communes déléguées comptabilisées dans le Département.

## Réhabilitation du centre-bourg de Saint-Sever-Calvados

C'est un projet engagé par nos prédécesseurs qui se poursuit. Après le réaménagement de la place de la mairie, le volet 1 de l'aménagement et la revitalisation du bourg de Saint-Sever-Calvados va permettre l'aménagement, la sécurisation et la mise en valeur de la place Albert Lebrun mais aussi d'ouvrir et de mettre en valeur les jardins de l'Abbatiale, elle qui fêtait en 2020 son 950<sup>ème</sup> anniversaire.

C'est aussi créer et aménager une circulation douce réservée aux piétons et aux cyclistes, depuis la forêt vers le pôle socio-culturel et la médiathèque en passant par la place royale, la place Albert Lebrun, les jardins et le cloître de l'abbaye. Cet espace de l'ancienne école élémentaire lui aussi sera réhabilité. Demeure à ce jour l'interrogation sur les résultats de l'étude préventive archéologique qui s'est déroulée en septembre qui aura une incidence sur la faisabilité de cette rénovation.

C'est donc un projet ambitieux qui sera réalisé aux longs des mois et années à venir pour redonner à la commune déléguée de Saint-Sever-Calvados tout son caractère d'authenticité où il fait « bon vivre ».

Dans quelques temps, une présentation au public sera organisée afin que vous puissiez visualiser ce projet sur plan. Il est important pour nous de vous associer afin de récolter vos avis et critiques pour parfaire ce projet.

## Contacts utiles :

**Mairie de Saint-Sever-Calvados** : le lundi de 14h00 à 16h00, les mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 16h00, les mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00, fermé le samedi.

**02 31 68 82 63 ou [contact@nouesdesienne.fr](mailto:contact@nouesdesienne.fr)**

Vos mairies déléguées vous accompagnent dans vos démarches :

<b>Champ-Du-Boult</b>	le mardi de 10h00 à 12h00 et le jeudi de 17h00 à 19h00	02 31 66 02 96
<b>Courseon</b>	le mardi de 10h30 à 12h00 et permanence des élus les 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> samedi du mois de 10h30 à 12h	02 31 68 83 01
<b>Fontenermont</b>	le mardi de 14h00 à 15h30 et le jeudi de 17h30 à 19h00	02 31 66 05 39
<b>Le Gast</b>	le mardi de 16h00 à 18h00 et le jeudi de 14h00 à 16h00	02 31 66 06 57
<b>Le Mesnil-Benoist</b>	Se rapprocher de la mairie déléguée de Mesnil-Clinchamps	
<b>Le Mesnil-Caussois</b>	le samedi de 8h45 à 9h45	02 31 68 83 27
<b>Mesnil-Clinchamps</b>	le lundi de 14h00 à 16h00, le mercredi de 9h00 à 12h30, le jeudi de 14h00 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 12h00	02 31 66 09 78
<b>Saint-Manvieu-Bocage</b>	le mardi de 14h00 à 18h00	02 31 66 00 57
<b>Sept-Frères</b>	le vendredi de 9h30 à 11h00, permanence des élus le samedi de 10h00 à 11h00	02 31 68 82 04

Retrouvez également de nombreuses informations sur le site internet :

**[www.nouesdesienne.fr](http://www.nouesdesienne.fr)**

Et inscrivez-vous à la newsletter pour être au courant des dernières actualités !



Le Point Info 14 / France Services vous accompagne dans vos démarches auprès de 23 partenaires administratifs (CAF, CPAM, MSA, Trésor Public...).

En raison des conditions sanitaires actuelles, l'accueil des usagers se fait prioritairement par téléphone au 02 31 09 27 76 et en présentiel uniquement sur rendez-vous, au bureau du pôle socioculturel.

# Votre nouveau conseil municipal

## Le maire et ses adjoints (adjoints en charge de commission et/ou maires délégués)



Georges RAVENEL  
Maire  
Vice-président  
Intercom de la Vire  
au Noireau



Jean-Pierre  
NOURRY  
€ 1er adjoint



Coraline  
BRISON-VALOGNES  
 2ème adjointe €  
Les 3 Mesnil



Patrick  
MADELEINE  
 3ème adjoint   
Champ-du-Boult



Virginie  
BARON-CALBRY  
 4ème adjointe   
Courson



Hervé  
DUPARD  
 5ème adjoint



Bernadette  
LEROY  
 6ème adjoint   
Saint-Manvieu-Bocage



Olivier  
JEANNEAU  
 7ème adjoint   
Saint-Sever-Calvados



Hervé  
BAZIN €  
Fontenermont



Sophie  
JAUTÉE   
Sept-Frères



Jean-Michel  
MULLER   
Le Gast

## Les conseillers municipaux



Christine  
ARNAUD



Aurélie  
AUVRAY



Pascal  
BANNING



Patrick €  
BESNEHARD





Mickaël  
BOUVET





# Votre nouveau conseil municipal





 Alain   
DUFLOT





 Sylvie   
DZEVALEKOV



 Christian   
ELISABETH





 Martine   
EUDE





 Nelly   
FAUVEL





 Gaylord   
FOREST





 Mireille   
GAUCHET





 Virginie   
GAUVAIN





 Marie-Laure   
GOSSET





 Maud   
GUERIN





 Norbert   
JARDIN





 Sandrine   
JEANNE





 Colette   
JOUAULT




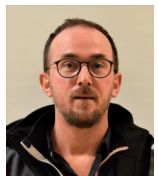
 Eric   
JUS





 Yves   
KUZNIK





 Nathalie   
LEGELEUX





 Thomas   
LEGRAIN





 Daniel   
LEHUBY



 Françoise   
LEMARIE





 Frédéric   
MARIE





 Catherine   
MELANIE





 Delphine   
MIANNAY



 Chantal   
REGINAUD



 Yohan   
RENARD



 Christine   
THOUROUDE

Sept commissions ont été mises en place. Elles se réunissent régulièrement pour préparer et donner un avis sur les dossiers qui seront par la suite soumis au vote du conseil municipal :



Affaires sociales, petite enfance, santé



Socio-culturel, Vie associative, jeunesse



Scolaire, périscolaire, transports



Finances, Ressources Humaines



Communication interne, externe



Attractivité, économie, tourisme,  
agriculture, environnement



Travaux et patrimoine

### **La commune est représentée dans de nombreuses instances :**

#### **Intercom de la Vire au Noireau :**

Georges RAVENEL (Vice-président en charge du tourisme et de la communication)

Coraline BRISON-VALOGNES, Olivier JEANNEAU, Colette JOUAULT, Bernadette LEROY

#### **SIVOM :**

Eric JUS (Président), Alain DUFLOT (Vice-président)

Christine ARNAUD, Virginie BARON-CALBRY, Hervé BAZIN, Patrick BESNEHARD, Coraline BRISON-VALOGNES, Mickaël BOUVET, Christian ELISABETH, Mireille GAUCHER, Virginie GAUVAIN, Norbert JARDIN, Yves KUZNIK, Thomas LEGRAIN, Daniel LEHUBY, Frédéric MARIE, Catherine MELANIE, Jean-Michel MULLER, Georges RAVENEL, Yohan RENARD.

#### **Syndicat Départemental d'Energies du Calvados (SDEC Energie) :**

Hervé BAZIN, Jean-Michel MULLER

#### **CCAS :**

Georges RAVENEL (Président), Pascal BANNING (Vice-Président),

Hervé BAZIN, Martine EUDE, Marie-Laure GOSSET, Daniel LEHUBY, Bernadette LEROY, Catherine MELANIE, Delphine MIANNAY, Georges RAVENEL

#### **Fédération Nationale des Forêts :**

Jean-Pierre NOURRY, Yohan RENARD

#### **Carrefour Rural Européen des Acteurs Normands (CREAN) :**

Georges RAVENEL, Hervé DUPARD

## Projet piscine

Après la validation de l'étude de faisabilité présentée par le cabinet D2X au conseil Municipal, le dossier pour la rénovation de la piscine progresse. Un projet a été défini dans ses grandes lignes.

Le principe de garder l'emplacement historique aux abords de la forêt est acté. Les bassins, s'ils seront probablement réaménagés resteront dans leurs formes actuelles. La réhabilitation totale ou partielle des vestiaires est encore à l'étude. Le souhait émis est de pouvoir ouvrir la piscine sur une période de 5 mois. Dans cette optique, il est envisagé une couverture semi-rigide amovible.

Le projet réaffirme la volonté de la commune de répondre aux besoins du territoire en matière d'enseignement de la natation scolaire et des loisirs aquatiques.

Le coût global des travaux est estimé à ce jour, à 2 835 000 € HT.

La prochaine étape, actuellement en cours, vise à recruter un architecte pour la maîtrise d'œuvre du projet. Ceci devrait se concrétiser lors des premiers mois de 2021.

Il est encore trop tôt pour définir une date d'ouverture de notre piscine rénovée. Le chemin sera encore long avant de pouvoir en bénéficier, mais il est certain que nous souhaitons mener ce projet à son terme pour renforcer l'attractivité de notre territoire et répondre à vos besoins. Nous ne manquerons pas vous informer des futures étapes.



## La fibre disponible à Noues de Sienne

A fin novembre 2020, le réseau public Fibre Calvados Normandie est déjà opérationnel à Noues de

Sienne sur les communes déléguées de Le Gast, Mesnil-Clinchamps, Saint-Manvieu-Bocage et Saint-Sever-Calvados, même si des travaux sont encore nécessaires pour desservir l'ensemble des foyers et des locaux professionnels.

Comment se connecter à la fibre ? Rendez-vous sur [www.fibre-calvados.fr](http://www.fibre-calvados.fr)

**1) Testez si votre foyer peut déjà être connecté à la fibre**

Si vous ne trouvez pas votre adresse dans le menu déroulant, consultez la carte interactive de déploiement et zoomez pour identifier votre logement. Vous verrez s'il est raccor-

dable dès maintenant, à la demande ou pas du tout et récupérez toutes les informations nécessaires à l'opérateur.

**2) Découvrez les offres des opérateurs actuellement présents sur le réseau.**

Sachez que tous les opérateurs ne commercialisent pas encore leurs offres dans votre secteur.

**3) Souscrivez un abonnement auprès d'un opérateur déjà présent sur le réseau et dans votre secteur.**

Cela déclenchera le raccordement à la fibre de votre habitation.

Votre logement n'est pas encore éligible à la fibre ? Les travaux de déploiement se poursuivent dans la commune, réitérez le test d'éligibilité régulièrement.

## Le Plan Climat

Le Plan Climat, autrement appelé Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de l'Intercom de la Vire au Noireau a été adopté le 30 janvier 2020 par le Conseil Communautaire.

Adopté pour une durée de 6 ans, le Plan Climat est un plan d'actions regroupant 36 actions, 136 sous-actions et agissant sur 9 axes stratégiques.

Les actions interviennent sur diverses thématiques : la planification, l'aménagement, la communication, les déchets, l'habitat, les bâtiments publics, les réseaux publics, la mobilité,



les entreprises, l'agriculture et l'environnement.

Des actions précises composent ce Plan Climat, la concrétisation de ces actions a pour ambition de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 17% d'ici à 2050.

Retrouvez le Plan Climat plus en détail sur le site Internet de l'Intercom : [www.vireauoireau.fr](http://www.vireauoireau.fr)



## La gestion des milieux aquatiques :

Depuis le début de l'année 2020, l'équipe en charge de la gestion des milieux aquatiques à l'Intercom de la Vire au Noireau est composée de 2 techniciens, dont les postes sont financés à hauteur de 80 % par l'Agence de l'Eau et la Région Normandie (Fonds Européens). Ils ont

comme mission principale de mettre en œuvre des programmes de restauration de cours d'eau. Depuis 2016, des travaux sont en cours sur la Vire et certains de ses affluents sur le territoire des anciens cantons de Vire et de Saint Sever. Ils doivent permettre d'améliorer la qualité des cours d'eau en :

- Retirant les embâcles perturbateurs pour favoriser l'écoulement de l'eau,
- Restaurant la végétation des berges pour limiter la formation d'embâcles,
- Limitant la divagation du bétail dans le lit de la rivière,
- Améliorant la « petite » continuité écologique pour favoriser le déplacement de la faune aquatique.

En 2020, ces travaux ont principalement concerné la Vire et le ruisseau de Maisoncelles sur les communes déléguées de Roullours, Maisoncelles-La-Jourdan et Truttemer Le Grand. Le programme sur la Vire amont devrait être achevé pour la fin d'année 2021 / début 2022.

Cette année a également permis de préparer la mise en place du même type de programme sur le bassin versant de la Souleuvre et sur la Vire moyenne entre La Graverie et Sainte Marie Outre l'Eau. Ce programme d'une durée de 5 ans et d'un montant de 1 689 000 Euros devrait débuter au milieu de l'année 2021 ; il sera aidé à hauteur de 80 % par l'Agence de l'Eau, le solde étant financé par l'Intercom de la Vire au Noireau. Il concernera principalement les communes de Souleuvre en Bocage, Valdallière, Pont Bellanger et Sainte Marie Outre l'Eau.

## Urbanisme : Comment demander une autorisation d'urbanisme ?

Depuis juin 2019, les démarches pour faire des demandes d'autorisation d'urbanisme sont simplifiées. Certificats d'urbanisme, permis de construire, de démolir ou d'aménager ainsi que les déclarations préalables, sont regroupés dans un guichet unique. La mairie de votre commune se chargera de transmettre votre dossier au service instructeur de l'Intercommunalité. De plus, il est désormais possible de déposer en ligne ses demandes d'urbanisme.

Retrouvez ce service sur le site de l'Intercom de la Vire au Noireau, sous l'onglet urbanisme et habitat. Accéder au portail de dématérialisation dans le chapitre construire ou rénover en toute simplicité ou via ce lien : <https://demandesurbanisme.vireaunoireau.fr/#/>

## Quels choix politiques portés par nos élus à l'échelle intercommunale ?

Dans la continuité des politiques engagées par le Plan Climat Aire Energie (PCAET) approuvé en 2019, la révision du SCoT du Bocage a été engagée le 31 janvier 2020. Ce document regroupe les grandes orientations du territoire en matière d'habitat, de mobilité, de commerces, d'économie, de transport, de consommation d'espaces et d'environnement à horizon 20 ans. Pleinement préoccupés par les problématiques environnementales, les élus ont fait le choix de faire de cet axe une réflexion à part entière en réalisant des études distinctes en matière de continuités écologiques (Trame Verte et Bleue-TVB). Ces dossiers (« Révision/Elargissement du SCoT du Bocage » et « Elaboration de la TVB ») sont actuellement en cours de réalisation par les élus de l'IVN.

Au regard de la situation économique et sanitaire actuelle mais également dans l'objectif de renforcer sur le long terme l'usage du numérique par les professionnels, l'Intercom de la Vire au Noireau a souhaité apporter une réponse aux artisans, commerçants et entreprises locales.

## Développement Economique :

Accompagnée par les 9 communes que sont Campagnolles, Condé en Normandie, Landelles et Coupigny, Noues de Sienne, Saint Denis de Méré, Souleuvre en Bocage, Terres de Druance, Valdallière et Vire Normandie, elles vous offre le référencement ainsi que l'accompagnement et la formation pour accéder à la place de marché territoriale « Ma Ville Mon Shopping » portée par le Groupe La Poste : <https://www.mavillemonshopping.fr>.

Concrètement, il s'agit d'une plateforme de vente en ligne locale qui permet aux commerçants, artisans, producteurs locaux et restaurateurs de proposer leurs produits très facilement.

\*\*\*Le Plus : cette plateforme inclut des services logistiques de livraison à domicile.

En bref, une solution clé en main pour les commerçants qui intègre plusieurs fonctionnalités :

- Création d'une boutique en ligne en moins de 5 minutes,
- Mise en ligne des produits et gestion des stocks,
- Système de paiement 100% sécurisé,
- Retrait de commande au magasin en « click & collect » ou livraison à domicile (facteurs),
- Service clients et support aux professionnels,
- Référencement web et communication.





## Un été bien animé !

Nombreuses ont été les animations sur le territoire de Noues de Sienne lors de la période estivale 2020.

Retour sur certains de ces rendez-vous qui vous ont vus nombreux, pour le plus grand plaisir des organisateurs.



### Les Vendredis en Forêt

L'été dernier, pour bien finir la semaine, Noues de Sienne vous a proposé les Vendredis en Forêt avec les Afterworks de l'Etape.

En partenariat avec l'Etape en forêt, du 17 au 28 août, chaque semaine vous pouviez profiter d'un moment détente en forêt, dès 18h30, accompagné de son concert dès 20h.

### Programmation « Hors les murs »

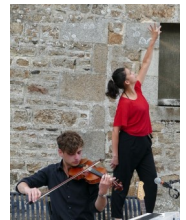
**Randonnée botanique** et poétique à la découverte de la flore sauvage en forêt, à l'initiative de la Vache Qui Lit.



**Enquête historique théâtralisée** : lors de 2 représentations sur le parvis et dans les jardins de l'Abbatiale de Saint-Sever avec la Compagnie Touches d'Histoire du Havre sur invitation de l'AVPPS.

« **Les échappées estivales du Préau** » qui ont conduit 3 comédiens permanents du Préau sur le marché de Saint-Sever. Sur le thème de « On est là, on est bien là »

Cinq **randonnées théâtralisées** simultanées en direction de l'étang du Vieux Château, du parcours pédagogique, etc... par 15 comédiens et élèves comédiens en résidence au Préau.



### Quarante choristes et musiciens en "rando-tournée" ont investi la forêt

Le jeudi 13 août, les artistes du Fantasy Orchestra ont posé pied à Noues de Sienne dans la Forêt de Saint-Sever. Cette halte étape était quasi-improvisée par ces quarante musiciens et choristes franco-britanniques (dont beaucoup sont des professionnels de la scène) qui pendant leur vacances pédalaient ensemble sur les routes de Normandie. Les mains sur le guidon, les instruments de musique sur le porte-bagage, pour cette "rando-tournée 2020" qui entendait promouvoir les thèmes de l'écologie, de la nature en s'appuyant sur la fédératrice bicyclette. Le projet se voulait participatif. En échange d'un hébergement, les membres du Fantasy Orchestra proposaient de jouer sur place ! Une opportunité saisie par l'Étape en Forêt.

## Et si changeait ?

pour une alternative solidaire, écologique et culturelle

Notre liste dite « d'opposition » **Et si on changeait ?** mise en place en à peine un mois dans une formidable dynamique, a recueilli 35,4% des suffrages.

Malgré ce court délai et la controverse sur le maintien du scrutin, nous nous sommes réjoui.e.s de ce résultat : plus d'un tiers des électeurs a indiqué son désir de changer le destin de Noues de Sienne.

Oui mais voilà, la règle démocratique (proportionnelle partielle) ne nous a accordé que 17% des sièges, une représentation divisée par 2 ! La liste majoritaire ne nous a proposé aucun mandat en responsabilité (adjoint.e ou maire délégué.e ou adjoint.e délégué.e) soit aucune des fonctions au cœur des instances de gouvernance assumées par 22 élu.e.s pour un budget annuel global de 201 906€.

En résumé : 35,4% d'électeurs = 17 % des élu.e.s = 0 mandat en responsabilité... Autant dire que nous ne sommes pas en position idéale pour faire entendre nos propositions. Un exemple : la création d'une commission permanente dédiée à l'environnement a été rejetée par 34 voix contre 7.

Pendant la campagne, nous envisagions un audit : c'est finalement ce que nous pouvons faire de mieux à l'intérieur du conseil municipal. Nous observons, nous nous réunissons régulièrement pour préparer les réunions et comprendre les mécanismes, les enjeux. Nous essayons de faire preuve de sérieux, d'attention, pour être à la hauteur du mandat qui nous a été confié par le vote. C'est loin d'être simple...

La démocratie participative avait été modestement introduite dans le projet de l'équipe sortante... Nous n'attendrons pas d'en voir la concrétisation pour revenir vers les électeurs.

**Le 12 mars 2021**, après un an d'exercice, nous rendrons compte de notre mandat et répondrons aux questions que les citoyens de la commune peuvent se poser : quelle autonomie pour les communes déléguées ? À l'heure de l'ambitieux plan climat de l'IVN (voir page 13), quelle action municipale pour l'environnement ? Comment sont prises les décisions à Noues de Sienne ? Mais aussi, comment participer, intervenir dans le débat public municipal ?...

D'ici là, nous continuerons à apprendre, à travailler pour défendre les principes et valeurs soutenus par plus de 35% de la population. Vous pouvez compter sur nous.

### Déchèterie de Mesnil-Clinchamps :

Au 1er Janvier 2021, la déchèterie sera gérée par l'Intercom de la Vire au Noireau et non plus par le SEROC. Votre carte d'accès sera désactivée. Désormais, pour y accéder, un justificatif de domicile de moins de 3 mois (ou votre carte grise) sera à présenter à l'entrée. Les horaires restent, pour le moment, inchangés.

#### CHEZ VOUS

- \* Vérifiez bien les horaires.
- \* Préparez et triez vos déchets (ex : pliez les cartons, séparez-les du polystyrène). Une pièce d'identité peut vous être demandée.
- \* Disposez-les dans votre véhicule de manière à les déposer en fonction des bennes.
- \* N'oubliez pas vos outils pour vous aider à décharger vos éléments (ex : fourche pour les déchets verts, gants, ...).
- \* Si vous prenez une remorque, n'oubliez pas de la bâcher ou de la sangler correctement pour éviter les envols.

### Tri en déchèterie : les bons gestes !

#### SUR LA DÉCHÈTERIE

- \* Informez le gardien du type de déchets que vous apportez.
- \* Respectez bien les consignes de tri du gardien.
- \* Respectez la propreté du site.
- \* Restez courtois.

# AGENDA

Ci-dessous les premiers événements annoncés pour 2021 (**sous réserve des conditions sanitaires et des contraintes en vigueur**). Plus de renseignements sur [nouesdesienne.fr](http://nouesdesienne.fr) ou sur les pages facebook de la médiathèque et de La Vache Qui Lit (Marguerite Vachequilitt) :

Date		Manifestation	Organisation Contact	Lieu
Janvier	Du 7 au 24	Concours photo	Médiathèque	Saint-Sever
	Vendredi 15	Théâtre : « Vanish » ou l'échappée maritime	Le Préau / La Vache Qui Lit	Sept-Frères
	Sam. 23	Les nuits de la lecture... de chez soi	Médiathèque	Réseaux sociaux
Février	Sam. 6	Les soupers-contés	La Vache Qui Lit	Saint-Manvieu et Sept-Frères
	Sam. 6	Paroles de lecteurs	Médiathèque	Saint-Sever
	12 & 13	La nuit des doudous	Médiathèque	Saint-Sever
Mars	Sam. 13	Les grandes z'oreilles	Médiathèque	Saint-Sever
	Mer. 17	Les petites z'oreilles	Médiathèque	Saint-Sever
	Sam. 13	Venez fêter la Saint-Patrick !	Bocage Loisirs / La Vache Qui Lit	Saint-Manvieu
	20 & 21	Rencontre « Bien-être en Bocage »	La Vache Qui Lit	Saint-Sever
	Mer 31	Atelier créatif de Pâques	Médiathèque	Saint-Sever
Avril	Sam. 3	Paroles de lecteurs	Médiathèque	Saint-Sever
	Sam. 10	Les grandes z'oreilles	Médiathèque	Saint-Sever
	Du 12 au 30	Le Mont-Saint-Michel en mode « playmobil »	Médiathèque / AVPPS	Saint-Sever
	Mer. 14	Les petites z'oreilles	Médiathèque	Saint-Sever
	Mer. 28	Jeux de société	Médiathèque	Saint-Sever
Mai	Mer. 12	Tournoi de jeux vidéos	Médiathèque	Saint-Sever
	Vendredi 28	Théâtre : « Festival à vif »	Le Préau / LVQL	Saint-Sever
Juin	Sam. 5	Les grandes z'oreilles	Médiathèque	Saint-Sever
	Mer. 9	Les petites z'oreilles	Médiathèque	Saint-Sever
	Ven. 18	Ma parole « ils ont changé ma chanson » !	Médiathèque	Saint-Sever

**Vous voulez nous faire part d'un évènement, faites-le nous savoir en envoyant un mail à [polesocio@nouesdesienne.fr](mailto:polesocio@nouesdesienne.fr) ou au 02 31 69 16 23**